

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

**COMMUNE
DE FLOIRAC**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Objet
Subventions de
fonctionnement à
verser – Fixation des
montants pour 2022

Séance du 11 AVRIL 2022

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 5 AVRIL 2022 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents :

Alexandre BOURIGAULT, Jean-claude GALAN, Andrée COLLIN, Pascal CAVALIERE, Martine CHEVAUCHERIE, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, NICOLE BONNAL, Christophe BAGILET, Céline PROUHET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Josette DURLIN, Ahmed ASFOR, Muriel SOLA, Justine ADENIS, Cédric JUIF, Monique FRENEL, Nicolas CALT, Catherine ARNOLD, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX, Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nathalie LACUEY à Alexandre BOURIGAULT
Didier IGLESIAS à Jean-Claude GALAN
Fatima SABI à Pascal CAVALIERE
Nathalie BIJOUX à Andrée COLLIN
Kamel MEHERZI à Cédric JUIF

M. Hervé DROILLARD a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions de fonctionnement aux organismes partenaires (associations, CCAS, GIP) de la façon suivante pour l'exercice 2022 :

Associations subventionnées	Montants accordés pour 2022
ABC – ATELIER DE BRICOLAGE CINEMATOGRAPHIQUE	8 000 €
ARABESQUE	400 €

ARTELI	1 800 €
ASS DEP PIEGEURS AGREES GIRONDE	150 €
ASS DES DECORES DU TRAVAIL DE FLOIRAC	300 €
ASSO DON SANG BENEVOLE BX ENVIRONS (Antenne de Floirac)	100 €
ASSOCIATION HABILITEE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE LA BENAUGE	300 €
ASSOCIATION FRELONS ASIATIQUES	2 000 €
ASSOCIATION SOS MEDITERRANEE	2 500 €
AUX BALADES CREATIVES	1 000 €
CA MARCHÉ POUR JAURES	800 €
CAP SCIENCES	10 000 €
CMF	356 000 €
FCBA FLOIRAC CITIZEN BAND AMIT	500 €
FEDERATION DE PECHE AQUATIQUE	6 000 €
FLOIRAC EN CHŒUR	500 €
HAND'TERANGA	400 €
LES AMIS DU DOMAINE DE SYBIROL	1 000 €
LES PORTEURS D'HISTOIRE	150 €
MUSIQUES DE NUIT DIFFUSION	2 120 €
OPERA NATIONAL DE BORDEAUX/DEMOS	7 000 €
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION	15 500 €
PASSAGE A L'ART	11 500 €
CREATIONS DU SEPTIEME ART	500 €
LES AMIS DE PANORAMA	300 €
PANORAMA	11 250 €
MUSIQUE DE NUIT	14 500 €
L'AUTO DES COPAINS	250 €
LE CHEMIN DE BRIQUES JAUNES	200 €
LES AMIS DE L ORMEE	150 €
QUETZALCOATL	300 €
UNE PENSEE FELINE	2 000 €
UNION CULTURE ET LOISIRS	2 000 €
UNIRE - UNISSONS NOS IDEES POUR REUSSIR ENSEMBLE	180 000 €
USAGERS BIBLIOTHEQUE ROLAND BARTHES	600 €
TOTAL	640 070 €

Subventions de fonctionnement versées	Montants accordés pour 2022
CCAS de la ville de Floirac	2 471 000 €
GIP Grand Projet des Villes	55 755 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;
Vu l'avis de la Commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville, Médiation, Insertion
Emploi, Solidarités Internationales, Numérique et Vie Associative réunies 29 mars 2022 ;
Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie
Participative, Agenda 21 réunie en date du 30 mars 2022 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à verser les subventions de fonctionnement ci-dessus récapitulées
pour l'année 2022.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2021 au chapitre 65 et 67.

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre :

Abstention : 5 MM. CALT, SINSOU,
LEDOUX, Mmes ARNOLD, CASTAGNET

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 12 AVRIL 2022

Le Maire,

Jean-Jacques PUYOBRAU

